académie Bordeaux
direction des services départementaux de l'éducation nationale Landes
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mont de Marsan le 02 juin 2016,

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique
des services de l'éducation nationale des Landes

à

Mesdames et messieurs les enseignants du premier degré en situation de participation obligatoire à la 2ème phase de mouvement
Rentrée scolaire 2016

S/C des Inspecteurs de circonscription

Service des Personnels Enseignants

Affaire suivie par :

Marie-Laure BATAILLE
Nelly JUDÉAUX
Nathalie LEDOUX

Téléphone
05 58 05 66 76
Fax
05 58 75 30 27
Mél :
ce.ia40-spe
@ac-bordeaux.fr

5, avenue Antoine Dufau
BP 389
40012 Mont de Marsan Cedex

Objet : mouvement départemental des enseignants du premier degré.
Phase d'ajustement.

Vous n'avez pu être affecté(e) à l'issue du mouvement principal et vous devez participer à la phase d'ajustement.

Le barème et les conditions d'accès aux différents postes restent les mêmes que pour la première phase (cf circulaire du 09 mars 2016).

Les nominations effectuées lors de cette deuxième phase seront prononcées :
- **à titre définitif** : sur les postes publiés vacants au mouvement principal et restés vacants à l'issue du mouvement principal,
- à titre provisoire dans les autres cas.

Les enseignants formulant des vœux sur des postes à profils vacants doivent avoir fait au préalable, acte de candidature.
J'attire votre attention sur le fait que certains postes sont incompatibles avec un exercice à temps partiel et que les postes comportant une décharge à un tiers impliquent un travail le mercredi.

Procédure de participation :

1) Saisie des vœux sur le serveur I-prof (http://ia40.ac-bordeaux.fr/)
(25 vœux maximum) – selon la procédure utilisée pour la 1ère phase.

2) Dates d'ouverture du serveur pour la saisie des vœux :

du VENDREDI 03 JUIN 2016 au MARDI 07 JUIN 2016 inclus

Si vous restez sans affectation à l'issue de cette 2ème phase, vous n'aurez pas à émettre de nouveaux vœux pour les phases suivantes.
Vous devez dès cette 2ème phase, compléter et retourner la fiche « souhaits d'affectation 3ème phase » jointe en annexe et la retourner pour le vendredi 10 juin 2016 à la Direction académique des Landes – SPE, de préférence par mail à ce.ia40-spe@ac-bordeaux.fr.

Les demandes de réaffectations à l'issue de la 3ème phase seront examinées en septembre lors de la CAPD de rentrée.

D.S.D.E.N des LANDES

Jean-Jacques LACOMBE

académie Bordeaux

direction des services départementaux de l'éducation nationale Landes

MOUVEMENT 2016 - 2017 – 1er degré public

FICHE « SOUHAITS D'AFFECTATION » - 3ème phase

(à compléter et à retourner pour le **vendredi 10 juin 2016** – **délai de rigueur** –
à la Direction académique des Landes
par mail : **ce.ia40-spe@ac-bordeaux.fr**)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

Si je n'ai pas obtenu de poste à la 2ème phase du mouvement, je préfère privilégier, si possible :

N°	CIRCONSCRIPTIONS	SECTEURS (se référer aux secteurs géographiques indiqués sur la liste des postes 1ere phase)
1		
2		
3		
4		

J'accepte une affectation en ASH OUI ☐ NON ☐

Remarques complémentaires :

.....

.....

.....

.....

Fait le : .....,
Signature :